

Orientations

Orientation 3.6 Réinvestir la forêt dans le respect du milieu naturel forestier et de sa biodiversité

Faire vivre la forêt dans un projet qui équilibre préservation des paysages, sauvegarde de la biodiversité et valorisation de ses ressources en se souciant de la pertinence économique, représente un enjeu essentiel pour l'avenir de ce territoire.

La charte vise ici la mise en place d'un projet de développement local qui couvre un champ d'intervention très large : information et sensibilisation sur la gestion forestière, mise en place des documents de planification et des travaux et services forestiers exemplaires, qualification et certification forestière, soutien et mise en place de solutions mutualisées de valorisation des ressources de la forêt telles que la filière bois énergie, à l'accueil du public, à l'émergence d'une filière « liège », etc.

La définition de cette orientation et les conditions de sa mise en oeuvre s'appuient sur la « charte forestière de territoire pour le massif des Maures ».

8 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.6.1 Mener des actions de communication et de pédagogie vers le public sur le thème de la gestion forestière et en particulier sur la sylviculture.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en réseau des acteurs• Participe aux actions de communication, de sensibilisation et d'information• Promotion et communication des actions engagées	<ul style="list-style-type: none">• Participation à l'animation, à l'information, la sensibilisation• Organisation d'événements de communication	<ul style="list-style-type: none">• CG83, DDTM, ONF• CRPF• Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var• Propriétaires privés et publics,• COFOR83• Associations• SIVOM, SIVU, Intercommunalités• DREAL, CELRL

Orientations

<p>3.6.2 Accompagner la réalisation des documents de gestion durable : plans simples de gestion, codes de bonnes pratiques sylvicoles en intégrant la multifonctionnalité de la forêt.</p> <p>La réalisation des documents de planification devra s'appuyer sur les documents cadre existants : orientations régionales forestières (ORF) et sur le schéma régional de gestion sylvicole pour la forêt privée (SRGS).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'animation, à l'échanges d'expérience sur le territoire • Information, sensibilisation • Appui technique • Participation à la rédaction d'un code des bonnes pratiques sylvicoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'animation, à l'information, à la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • CRPF • CG83 • Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var • Propriétaires privés, associations • Associations naturalistes
<p>3.6.3 Soutenir les travaux et services forestiers exemplaires (complément de débroussaillage, agrosylvopastoralisme, agroforesterie, etc.) notamment par le « porter à connaissance » des pratiques exemplaires, la diffusion de guides de bonnes pratiques forestières, de cahiers des charges types.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation la diffusion des documents des partenaires incluant ces pratiques, • Participation à l'élaboration de guides techniques de réalisation des travaux forestiers • Participation à l'animation de réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'animation, à l'information, à la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • CG83, DDTM • CRPF, COFOR83 • Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var • CERPAM • DRAAF, ONF • Propriétaires privés et publics • Associations Coopératives • SIVOM, SIVU, Intercommunalités • Acteurs de la filière bois et menus produits
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Orientations

<p>3.6.5 Inciter les propriétaires privés à coordonner leurs actions en adhérant aux structures de regroupement de gestion (associations, coopératives, syndicats, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'animation • Information, sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'animation, à l'information, à la sensibilisation • Mise en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • CRPF • Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var • Propriétaires privés • Associations, coopératives • CG83
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.6.7 Mieux valoriser les ressources de la forêt:</p> <ul style="list-style-type: none"> - système de reconnaissance de la qualité des produits, - amélioration du tri, - liège, - menus produits (la majeure partie des produits non bois, c'est-à-dire qui ne sont ni des troncs ni des branches), - bois-énergie, - circuits courts, - écotourisme forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, • Participation à l'animation • Participation à l'Information, sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage pour les forêts communales • Participation à l'animation, à l'information, à la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • CG83, DRAAF, DDTM, ONF • CRPF • Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var • Propriétaires privés et publics • COFOR83 • Associations, Coopératives • SIVOM, SIVU, Intercommunalités • Acteurs de la filière bois et menus produits
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #5333

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 09:06